



Les résultats de l'Index de l'égalité professionnelle 2023

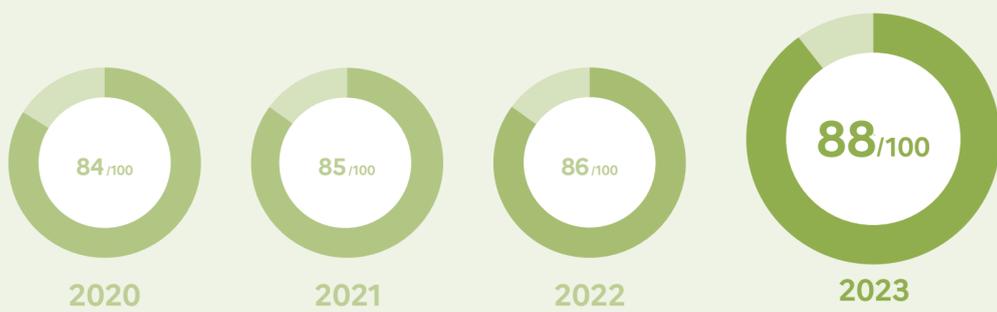
Depuis 2019, toutes les entreprises de plus de 250 salariés et, depuis 2020, toutes celles de plus de 50 salariés doivent calculer et publier leur Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, chaque année au 1^{er} mars.

Taux de répondants :

Forte hausse de la participation des entreprises



Note moyenne



93 %

Pourcentage des entreprises (dont la note est calculable) qui ont une note égale ou supérieure à 75/100

2019	2020	2021	2022	2023
82,9	87,4	88,3	89	89,7

La note moyenne des entreprises de 1 000 salariés et plus enregistre une belle progression depuis la création de l'Index

97 %

97 % des entreprises de 1 000 salariés et plus ont une note égale ou supérieure à 75/100

83 %

83 % des entreprises de 251 à 999 salariés ont une note égale ou supérieure à 75/100

Seules des entreprises ont la note maximale (100)

2%



98%

doivent encore produire des efforts pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes



77 entreprises ont une note inférieure à 75 depuis 4 ans

69 entreprises de 50 à 250 salariés ont une note inférieure à 75 depuis 4 ans

Focus sur 2 indicateurs

Retour de congé maternité

13/15

(note moyenne en légère progression par rapport à 2022 : 12/15)



1 434 entreprises, soit 6 % du total, ont obtenu 0 sur cet indicateur et sont donc en infraction vis-à-vis de la loi de 2006



143 entreprises ont 0 et n'ont enregistré aucun progrès depuis 2020

Parité dans les 10 meilleures rémunérations

5/10

(stagnation, des progrès restent à faire)



28 % des entreprises respectent une parité ou une quasi-parité (donc une note de 10/10)



33 % des entreprises ont moins de deux femmes dans les 10 meilleures rémunération (donc une note de 0)



4 271 entreprises n'ont enregistré aucun progrès depuis 2020

Actions du ministère et de l'inspection du travail depuis 2019

42 017 interventions

695 mises en demeure

49 pénalités financières

La loi Rixain

Accélérer la participation des femmes à la vie économique et professionnelle

49%

de répondants au 1^{er} mars 2023

Part de femmes parmi les cadres dirigeants

60% des entreprises de plus de 1000 salariés comptent moins de 30% de femmes parmi leurs cadres dirigeants

18% des entreprises ont 40 à 59% de femmes

5% des entreprises ont plus de 60% de femmes parmi les cadres dirigeants

Part des femmes dans les instances dirigeantes

44% ont moins de 30% de femmes

24% ont entre 40 et 59% de femmes

5% ont plus de 60% de femmes

